



MATHÉMATIQUES

Évaluation mi-CP

Nombres et calculs

Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, **comparer**

COMPÉTENCE VISÉE

Être capable de comparer deux nombres à partir de leur écriture chiffrée.

Activité : dans chaque paire de nombres, barrer le plus grand (exercice chronométré).

POURQUOI CE TEST ?

Comparer deux nombres, pour déterminer lequel est le plus grand, est une compétence fondamentale de l'arithmétique. Elle nécessite de convertir mentalement le nombre en quantité. Cette opération de conversion des symboles en quantités s'automatise progressivement entre le CP et le CE2. La recherche internationale a montré que la rapidité et la précision de la comparaison des nombres sont d'excellents indicateurs de la réussite ultérieure des élèves en mathématiques.

Type de difficultés rencontrées généralement par les élèves

- L'élève a des difficultés à comparer deux nombres à partir de leur écriture chiffrée.
- L'élève a des difficultés avec la comparaison « plus grand que », « plus petit que ».
- L'élève n'a pas compris ce que représente l'ordre des nombres ou ne connaît pas la comptine numérique dans l'ordre.
- L'élève fait des confusions liées à des difficultés de discrimination visuelle (2 et 5 ou 6 et 9).
- L'élève ne connaît pas les chiffres.

Suggestions d'activités pour renforcer cette compétence

Il est nécessaire de faire verbaliser et d'expliciter la procédure utilisée par l'élève, individuellement ou en petits groupes.

- Proposer des jeux permettant la comparaison de quantités, tel que le jeu de la bataille, des jeux de dés, « la tour d'appel » - page 38 du document [Construire les premiers outils pour structurer sa pensée, académie d'Orléans](#).
- Constituer et manipuler des collections en faisant varier la nature, la taille, la forme et les couleurs des objets comptés ainsi que leur espacement et leur orientation (verticale, horizontale, oblique).
- Faire constituer des collections plus grandes, moins grandes, plus petites qu'une collection donnée.
- Proposer des jeux de comparaison de collections d'objets par le critère quantité : ranger du plus petit au plus grand et inversement. Passer par la correspondance terme à terme pour les comparer, dans un premier temps.
- Faire remarquer que si « a est plus petit que b » alors aussi on a « b est plus grand que a ».
- Varier les formulations des questions : « Dans quelle collection y-a-t-il le plus d'éléments ? Dans quelle collection y-a-t-il le moins d'éléments ? Y-a-t-il autant d'éléments dans les deux collections ? ... ».
- Recueillir les différentes procédures adoptées par les élèves pour répondre à une situation de même nature que celle de l'évaluation, les expliciter pour envisager la (ou les) plus efficace(s) :
 - mobiliser deux collections dont le cardinal est donné par les deux nombres puis comparer les collections et en déduire le nombre le plus grand / le plus petit ;
 - oraliser les deux nombres puis réciter la suite numérique orale pour repérer le nombre dont le nom est prononcé en premier (le plus petit) ;
 - repérer les nombres écrits sur une bande numérique et conclure (le plus grand / le plus petit).

Calendrier d'actions

Il est nécessaire de développer / renforcer au plus tôt la maîtrise de la lecture, de l'écriture, de l'ordre de succession des nombres (jusqu'à 10 puis au-delà) tout en s'assurant de la connaissance des quantités associées.

	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Lire et écrire les nombres jusqu'à 10				
Quantifier, comparer, ordonner	→			
Calculer et résoudre des problèmes				

Textes officiels

- [Programme d'enseignement de l'école maternelle](#), arrêté du 18-2-2015, BO spécial n°2 du 26 mars 2015
- [Un apprentissage fondamental à l'école maternelle : découvrir les nombres et leurs utilisations](#), note de service n°2019-085 du 28 mai 2019, BO n°22 du 29 mai 2019
- [Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux \(cycle 2\)](#), annexe 1 de l'arrêté du 17-7-2018 qui modifie l'annexe 1 de l'arrêté du 9 novembre 2015, BO n°30 du 26-7-2018
- [Enseignement du calcul : un enjeu majeur pour la maîtrise des principaux éléments de mathématiques à l'école primaire](#), note de service n°2018-051 du 25-4-2018, BO spécial n°3 du 26 avril 2018
- [La résolution de problèmes à l'école élémentaire](#), note de service n°2018-052 du 25-4-2018, BO spécial n°3 du 26 avril 2018
- [Attendus de fin de CP](#), annexe 2 de la note de service n° 2019-072 du 28 mai 2019, BO n°22 du 29 mai 2019
- [Repères annuels de progression pour le cycle 2](#), annexe 20 de la note de service n° 2019-072 du 28 mai 2019, BO n°22 du 29 mai 2019